

## FÊTE DE L'ÉCOLE

### Edito...

Le mois de juin arrive avec son cortège de fêtes : fête des pères, fête de la musique et bien sur ... fête de l'école ! Ce moment marque la fin d'une année de travail scolaire et annonce le temps du repos avec les vacances d'été qui se profilent. Alors que les plus jeunes s'amuse, leurs aînés se consacrent aux épreuves de leurs examens.

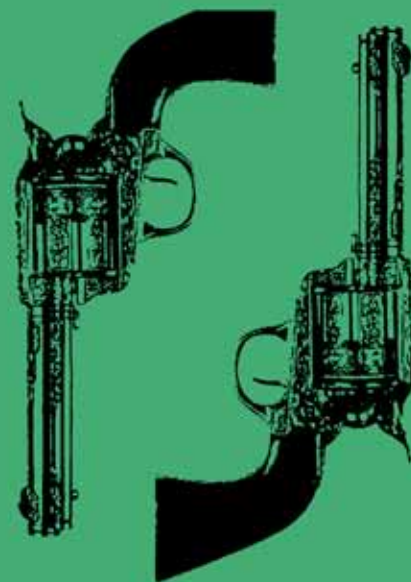
Au-delà, la fête de l'école est un moment privilégié pendant lequel les parents investissent l'école avec leurs enfants pour y passer des moments de détente et d'amusement mais aussi pour prêter main forte en aidant à installer ou à tenir les stands.

L'espace d'un week-end l'école n'est plus ce lieu où on dépose son enfant le matin pour le récupérer le soir mais devient un endroit où toute la famille se retrouve. C'est aussi cela qui est important dans la fête.

Découvrez dans ce numéro de Parentillages ce que les parents ont préparé tout au long de l'année pour que cette fête soit belle.

A tous, au nom des membres du conseil de l'Apel, je souhaite de très bonnes vacances cet été.

Pascal ANGERAND  
Président de l'Apel  
pascal@angerand.fr



## FETE DE L'ECOLE NDM

Cette année la fête de l'école s'inscrit sous le signe de la COUNTRY. La commission des fêtes a eu l'idée de prolonger, pour la fête de l'école, le thème retenu pour le repas des familles.

Nous vous proposons donc un barbecue samedi ET dimanche, avec saucisses, merguez, poulets, brochettes et bien sûr, le salon de thé et le fameux stand des bonbons.

L'après-midi, vous retrouverez vos stands préférés, pêche à la ligne, fléchettes, coupe-ficelle, grande roue, chamboule tout, queue de l'âne, tir, mais aussi un SALOON et le FUN WEST en guise de structures gonflables, et une nouveauté cette année, destinée aux plus grands : les jeux en bois (billards hollandais, japonais, puissance 3, jeux de galets...)

Si nombre de parents sont présents pour l'animation, d'autres stands pourront ouvrir...

Pour aider à l'installation ou au rangement ou pour participer à l'animation, n'hésitez pas à contacter par mail ou téléphone Ariane LAMI SOURZAC, responsable commission des fêtes Apel 06 09 03 88 48 [a.lamisourzac@wanadoo.fr](mailto:a.lamisourzac@wanadoo.fr)

### Le programme de la fête

#### Samedi 18

A partir de 12h30 : barbecue géant

14h00 à 18 h : Que la fête commence !

A 20h : Théâtre Mise en scène Jean-Patrick Zivi avec les enseignants et personnel OGEC.

#### Dimanche 18

11h : messe à la Chapelle de Conflans

12h : apéritif offert par l'APEL

A partir de 12h30 : barbecue géant

14h00 : Que la fête recommence !

17h00 : Tirage de la grande tombola :

1er lot - un séjour à Center-Park d'une valeur de 1000€,

2ème lot - un ordinateur portable

3ème - un IPOD TOUCH

Et bien d'autres lots.

**Vente de tickets de tombola dans la cour le samedi et le dimanche.**

18h00 : Fin de la Fête de l'Ecole



La soirée s'est poursuivie par un chant des professeurs et des membres de la direction de l'Ecole, suivi d'un spectacle de danse (Madison) exécuté par les membres de la commission des fêtes de notre association. Un vrai travail de professionnels. Les convives ont pu assister au spectacle pendant que les élèves bénévoles de 3ème servaient les repas sous la houlette d'un monsieur Zivi aux manettes.



### Votre week-end

- vendredi 17 juin :

- à partir de 18 heures à l'école pour le montage.

- samedi 18 juin :

- à partir de 10 heures pour terminer l'installation

- à partir de 12 heures pour tenir la restauration

- de 14 heures à 18 heures pour tenir les stands

- dimanche 19 juin :

- à partir de 10 heures pour préparer la restauration et la cour

- à partir de 12 heures pour tenir la restauration

- de 14 heures à 18 heures pour tenir les stands

- à partir de 18 heures pour le rangement

### Oklahoma sur Saint Maurice !



Après un apéritif exotique, les 450 convives ont pu profiter du dîner spectacle, une délégation de nos élus, le maire de Charenton en tête, était venue manifester son soutien à l'événement. Nous avons également le plaisir d'accueillir une classe d'élèves venant des USA. La soirée a démarré par un formidable spectacle de cirque organisé par Pascal ANGUE et ses élèves de NDM Circus, un festival de maîtrise et d'adresse très apprécié de tous. Un grand bravo à nos élèves acrobates et jongleurs.



Un grand merci à tout ceux qui ont participé à la réussite de cette belle soirée. On n'en n'a pas fini avec le thème du country qui continue cette année pour la fête de l'école qui aura lieu les 18 et 19 juin 2011. Ne rangez pas vos chapeaux et vos bottes, des surprises vous attendent.

Nadia Garnier

La salle des fêtes de Saint Maurice avait ce samedi 12 mars des allures de Saloon. A l'initiative de l'Apel toutes les familles du comté étaient réunies ce soir pour un grand repas. Beaucoup de cowboys et cowgirls dans leurs habits de fêtes et en vérité peu d'indiens.



Les meilleurs costumes de la soirée ont été primés, il faut dire que le choix a dû être difficile pour le jury, tout le monde ayant particulièrement bien joué le jeu. La fête a continué sur la piste de danse pour se terminer vers 1h30.



Crédit photos : Gérard LEDIG

## Faire appel d'une décision d'orientation ou de redoublement ?

Il arrive que les décisions d'orientation prises par l'établissement ne correspondent pas à ce que demande la famille. Si aucun accord ne peut être trouvé, une commission d'appel, extérieure à l'établissement scolaire, tranchera en dernier ressort.

### Pourquoi faire appel ?

Faire appel, c'est la possibilité de réexaminer la décision d'orientation en fonction des notes de votre enfant, mais aussi de l'ensemble de ses capacités, de ses difficultés, de ses projets. L'examen de son dossier s'effectue dans un contexte plus large que celui de l'établissement, par des personnes qui ne sont pas directement impliquées dans son histoire scolaire : chefs d'établissement, professeurs, parents...

La procédure d'appel n'est pas destinée à se substituer au dialogue entre l'équipe éducative, l'élève et vous-même. Elle intervient quand, au terme de ce dialogue, il est impossible d'aboutir à une décision commune. Aussi, avant de faire appel, ne perdez pas de vue l'essentiel, à savoir l'intérêt de votre enfant.

### De quelles décisions pouvez-vous faire appel ?

A la fin de la 6<sup>e</sup> et de la 4<sup>e</sup> : le redoublement. A la fin de la 3<sup>e</sup> : le redoublement, ou l'orientation vers une 2<sup>e</sup> ne correspondant pas à vos vœux. A la fin de la 2<sup>e</sup> : le redoublement, ou l'orientation vers une série du bac non conforme à votre demande, vers un Brevet de technicien ou la réorientation vers la voie professionnelle.

A noter : le redoublement, pour les classes de 5<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> professionnelles ne se décide qu'avec l'accord des parents.

### Faire appel est un droit mais implique aussi des devoirs.

Dans l'intérêt de votre enfant, vous devez d'abord choisir la solution la plus réaliste en fonction de son projet. Prenez connaissance des documents d'information qui vous sont remis par l'établissement scolaire, assistez aux réunions d'information organisées dans l'établissement, rencontrez régulièrement

les professeurs et demandez leur conseil, informez-vous sur les différentes filières auprès du CDI de votre établissement et au Service d'information et conseil aux familles de votre département.

### Comment faire appel ?

Rappelons d'abord que la décision de redoublement ou d'orientation doit être l'aboutissement d'un dialogue entre votre enfant, ses professeurs, le chef d'établissement et vous-même. En fonction de ce dialogue, des informations auxquelles votre enfant et vous-même avez accès dans l'établissement, et de son projet, vous formulez vos demandes d'orientation.

Après avoir examiné le bilan de l'année scolaire de votre enfant et vos demandes d'orientation, le conseil de classe du troisième trimestre formule sa proposition d'orientation ou de redoublement. Si cette proposition ne correspond pas à votre demande, le chef d'établissement (ou son représentant) vous reçoit avec votre enfant. Il vous explique les objectifs de la proposition du conseil de classe et recueille vos observations, ce qui a fondé vos demandes d'orientation et éventuellement des éléments qui n'ont pas été portés à la connaissance du conseil de classe.

A la suite de cette rencontre, il prend la décision d'orientation ou de redoublement. Celle-ci doit vous être communiquée par écrit, avec la mention des motivations qui l'ont fondée, en termes de connaissances, de capacités et d'intérêts.

Vous disposez alors de trois jours ouvrables à compter de la réception de la notification pour faire savoir au chef d'établissement si vous acceptez la décision, ou si vous faites appel.

Si vous faites appel de la décision d'orientation ou de redoublement, le secrétariat de votre établissement vous indiquera les différentes pièces à fournir pour composer le dossier: pièces administratives, mais aussi tous les éléments complémentaires pouvant éclairer la commission (en particulier des informations relatives au projet personnel de l'élève).

### La commission d'appel

Dans l'enseignement catholique, les commissions d'appel sont organisées par la Direction diocésaine (celle du Val de Marne pour notre établissement). Chaque commission, présidée par un représentant du directeur diocésain, comprend pour des chefs d'établissement, des professeurs, et des représentants des parents d'élèves, ainsi que des personnes désignées pour leurs compétences (psychologues, responsables d'orientation). Les dossiers examinés ne doivent pas concerner des élèves de l'établissement d'origine des membres de la commission.

Celle-ci examine le dossier de l'élève et prend une décision définitive d'orientation ou de redoublement, qui est communiquée par écrit à la famille. Si la décision d'orientation prise par la commission d'appel ne lui convient pas, la famille peut demander le redoublement de l'enfant dans sa classe d'origine (à la condition qu'il n'ait pas déjà redoublé cette classe).

Sachez que vous avez le droit de demander à être entendu directement par la commission (demande écrite). Vous pouvez également autoriser votre enfant mineur à être entendu.

### Vous pouvez être membre d'une commission d'appel

Les parents désignés pour siéger dans une commission d'appel ont pour mission de faire valoir en toute objectivité le point de vue des parents d'élèves, en recherchant les solutions les meilleures dans l'intérêt bien compris de chaque élève. Ils le font en participant pleinement au travail de la commission, dans le respect de l'avis de ses autres membres.

Vous pouvez présenter votre candidature auprès de votre Appel d'établissement qui vous proposera de participer à une soirée de formation organisée par l'Apel du Val de Marne.

Ne tardez pas à vous manifester auprès du Président de notre Appel:

[pascal@angerand.fr](mailto:pascal@angerand.fr)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'Apel: <http://www.apel.fr/index.php/?/pages-carrefour-tt-autour/orientation.html>

Robert Sourzac

*Ce numéro a été imprimé par DVI Communication, 10 bis Paul Henry Spaak - PA de l'Esplanade 77462 SAINT THIBAUD DES VIGNES. Tel. 01 64 30 85 06. Courriel : [dvicommunication@wanadoo.fr](mailto:dvicommunication@wanadoo.fr)*

*DVI Communication peut concevoir et imprimer vos faire-part, invitations et autres documents personnels ou professionnels.*

Retrouvez-nous sur le site web: <http://parentillages.free.fr>  
ou sur le blog de l'Apel NDM accessible depuis le site.  
pour nous écrire: [parentillages@free.fr](mailto:parentillages@free.fr)

Rédaction: commission communication Apel NDM  
Direction de publication: Pascal Angerand  
Imprimeur: DVI Communication 01 64 30 85 06  
[dvicommunication@wanadoo.fr](mailto:dvicommunication@wanadoo.fr)



MÉNAGE

REPASSAGE

GARDE D'ENFANTS



01 41 79 08 89

28, rue de Paris - Charenton-le-Pont - www.ambrille.fr



camara  
PHOTO VIDEO NUMERIQUE

PHOTO PHILIP

58, rue de Paris - 94220 Charenton

Tél. 01 43 96 05 67 - [charenton@camara.net](mailto:charenton@camara.net)

Travaux photos d'après Numériques & Argentiques

Matériel Photo & Vidéo - Identité immédiate

Depuis plus de 33 ans, des opticiens diplômés à votre service  
- Opticiens Visagistes -

PARIS OPTIQUE



Tout le sport à votre vue !  
Grand choix de montures  
optiques et solaires.



Facilités de paiement - TIERS PAYANT

85 Rue de Paris - 94220 CHARENTON-LE-PONT  
M° CHARENTON ÉCOLE

Tél. : 01 43 68 37 47

REPRODUCTION TOTALE OU PARTIELLE INTERDITE. LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER OU DE SUPPRIMER SES OFFRES SANS PRÉAVIS NI INDENNITÉ. PARIS OPTIQUE 943 A 307 616 000

PARIS  
OPTIQUE

85, Rue de Paris  
94220 CHARENTON  
M° Charenton Ecole  
Tél. : 01 43 68 37 47

Votre chèque de réduction

€uro

Réduction contre ce chèque Cinquante euros

Offerts pour tout achat de 199€ (2 verres + 1 monture)

Fait à Charenton

€ 50 €

Le \_\_\_\_\_

OFFRE NON CUMULABLE

Illustration : ambrille.com publicité 01 48 71 79 15 - www.ambrille.com